



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Étaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Benoit STEINMETZ,
Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Absents excusés : Michel HERGAT, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Étaient excusés : Olivier HAUDOT, DGS, Manon TURPIN, service communication



11. Objet : Demande de subvention communautaire 2022 au titre des anniversaires - Olympic Rodemack Handball Club : Célébration des 50 ans

L'association sportive « Olympic Rodemack Handball Club » a été créée le 11 octobre 1972.

L'objet de cette association présidée par Monsieur Christophe Bingelmann est la pratique du handball.

Le club a souhaité célébrer son 50^e anniversaire lors d'un temps d'épreuves sportives nommé « Tournoi des familles », accompagné d'un temps sportif et festif ainsi que la mise à l'honneur des bénévoles et des sportifs le dimanche 22 mai 2022.

Cet événement a permis au Président du club de rappeler l'historique de l'association, de sa création à nos jours, et de valoriser l'aboutissement des nombreux projets portés par les dirigeants sportifs, notamment : ouverture de sections sportives, titres en compétition UNSS, intervention en milieu scolaire, stages durant les vacances scolaires, résultats

sportifs avec l'accession en championnat de France pour différentes équipes, détection et accession en Pôle Espoir pour certains jeunes handballeurs/ses.

L'Olympic Rodemack Handball Club a adressé sa demande de subvention le 31 mars 2022. Le budget prévisionnel équilibré pour un montant total de 10 010,19 €, intègre le soutien de la CCCE à hauteur de 5 000,00 €.

Compte tenu de la demande formulée et de l'événement présenté dans le dossier, l'Olympic Rodemack Handball Club pourrait prétendre à une subvention de 5 000,00 € (50 ans x 100 €).

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010 et modifié par délibérations n° 15 du Conseil communautaire du 6 décembre 2016 et n° 13 du 3 décembre 2019,

Considérant que le dossier présenté par l'association « Olympic Rodemack Handball Club » est relatif à la célébration des anniversaires des clubs du territoire communautaire,

Considérant que la demande de subvention fixée à 100 € par année d'existence est égale à quasi 50 % du budget prévisionnel,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 29 juin 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accorder une subvention de 5 000,00 € à l'association sportive « Olympic Rodemack Handball Club » pour la célébration de son 50^e anniversaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 août 2022

Le Président,
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 14 SEP. 2022 Le Président

Publiée le : 14 SEP. 2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 14 SEP. 2022

